



## Les lavoirs de Clairefontaine

Lire en page 10

## sommaire

À ne pas manquer > p. 2  
Clari en bref > p. 3 et 4  
Clari en images >  
p. 12 et 13  
L'essentiel  
des conseils > p. 14 à 19  
L'essentiel des conseils  
des enfants > p. 20 et 21  
Clari-loisirs > p. 26 et 27  
Agenda > p. 32

### Une 4<sup>ème</sup> classe pour notre école !

En juin 2022, les enfants soutenaient, le point levé, l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe pour leur école...



9 mois plus tard, nous y sommes enfin parvenus ! Après plusieurs mois de démarches, d'échanges et de persévérance, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Directrice Académique de Versailles a prononcé l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe pour l'école de Clairefontaine-en-Yvelines. Nous sommes très heureux pour les enfants et l'équipe enseignante qui méritent enfin de travailler en toute sérénité.



## édito

### Chères Clarifontaines, chers Clarifontains,

Comme un certain nombre de mes collègues ruraux, je suis inquiet de la crise qui couve silencieusement dans nos territoires : avec l'inflation, les coûts de l'énergie et la baisse des aides de l'État, plusieurs de nos villages ruraux s'interrogent actuellement sur leur capacité de boucler les budgets 2023.

Pour la première fois depuis 27 ans, pour préserver notre capacité d'autofinancement, nous envisageons d'augmenter les taux des impôts communaux. Il faut rappeler qu'un conseil municipal gère deux budgets. Un budget de fonctionnement et un budget investissement dont la gestion n'est pas la même.

Le budget investissement concerne la sauvegarde du patrimoine communal, le renouvellement de l'éclairage public, mais aussi l'aménagement des espaces publics, ou la construction de nouveaux équipements et pour ce qui nous concerne ce budget ne pose pas réellement de véritables problèmes car nous avons les moyens d'investir de façon raisonnable en étalement sur la durée ces investissements.

Aujourd'hui, comme l'a souligné un confrère dans son discours des voeux, le problème des collectivités est le budget de fonctionnement, dont la finalité est le paiement des dépenses courantes comme le paiement des salaires, les factures d'énergies, les animations et manifestations locales, l'entretien des locaux et des espaces verts, la propreté urbaine, etc. Le budget de fonctionnement est celui qui, comme son nom l'indique, permet de faire fonctionner la collectivité au quotidien. Contrairement au budget de l'État, le budget de fonctionnement communal ne peut pas être déficitaire (c'est heureux) et, ne peut légalement pas s'équilibrer par le recours à l'emprunt. Dans un contexte inflationniste durable il ne peut donc s'équilibrer que par une augmentation des recettes (impôts locaux, dotations de l'état ..) ou une diminution des charges.

Face à l'explosion des dépenses de fonctionnement communales, nous n'avons pas de multiples solutions. Personnellement j'en dénombre trois :

La première : Mettre en place un plan de sobriété énergétique pour tenter de réduire au maximum nos factures. Sans remettre en cause sa nécessité, l'inconvénient de cette solution réside dans sa durée de mise en œuvre. Cela signifie donc que les résultats de ce plan ne seront pas immédiats, alors que c'est maintenant que la crise nous étrangle.

La seconde : Engager une dynamique de réduction structurelle des autres dépenses de fonctionnement. Malheureusement cette marge de manœuvre dépend beaucoup des décisions de l'Etat qui, depuis plusieurs années nous impose de nouvelles charges sans véritable compensation.

## clari en bref

### à ne pas manquer...



**Participez à notre concours qui récompense vos talents de jardiniers amateurs. Seront pris en compte : la démarche respectueuse de l'environnement, avec la pratique du « zéro-phyto » (la non-utilisation de désherbants et produits chimiques), du compostage, de la récupération des eaux de pluie, l'esthétique, l'originalité du fleurissement... Un jury passera dans votre jardin au mois de juin. Résultat le 1<sup>er</sup> juillet !**

Quel est le pourcentage de personnes n'éteignant jamais leur Box internet ? 43%

Eteindre une box internet permettrait d'économiser environ 50% de la consommation électrique de l'appareil. D'après l'ADEME, le coût annuel d'une box internet, qui consomme en moyenne 97 kWh/an, grimpe à 16 euros. Si ce montant peut paraître dérisoire, couplé avec d'autres gestes et sur d'autres appareils, les économies réalisées peuvent être encore plus importantes.



### CLIN D'OEIL



Un arbre est tombé sur le mur du nouveau cimetière

## CLARI TRAVAUX

### ÉCOLE



Réfection de la classe du rez-de-chaussée par notre employé municipal Laurent Boutin

### VOIRIE



Changement d'une vanne sur le circuit d'eau

## LE CHIFFRE

TAD : transport à la demande

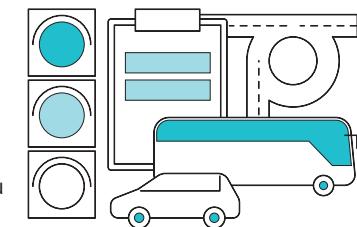
**1 309**

courses au départ de Clairefontaine et 863 courses à destination de Clairefontaine en 2022

## Incivisme

C'est plus de 14 candélabres qui ont été changés en 2022 dans la commune. C'est énorme, sachant qu'un candélabre coûte 1 400 €, faites-le calcul... La plupart de ces accidents sont dus à des voitures stationnées sur les trottoirs qui en reculant, oublient qu'il y a un poteau derrière eux. Or, il est interdit de stationner sur les trottoirs. Cherchez l'erreur ! ●

## Commission sécurité routière



La commission a accéléré ses travaux à la fin de l'année pour préciser les équipements à commander en vue du conseil municipal du 21 décembre

dernier. Le conseil a validé certains ajustements aux décisions prises en avril et les devis préparés pour les mesures décidées pour améliorer la sécurité routière dans le village.

Le conseil municipal a en particulier souhaité renforcer la sécurité des enfants aux abords de l'école, par exemple, route de la Celle, par la mise en place de barrières supplémentaires et le renouvellement du marquage au sol du passage protégé.

La mairie a ainsi pu déposer avant le 31 décembre la demande au Département dans le cadre du programme de subvention 2020-2022 d'aide en matière de voirie.

Début 2023, une analyse approfondie des devis a été réalisée pour vérifier la pertinence des propositions chiffrées avant de passer commande !

Nous avons eu le plaisir d'apprendre début mars que le Département accordait l'intégralité de la subvention demandée et, au bouclage de ce numéro, les premières commandes viennent d'être lancées. ●

## Recherche de photo de la face Nord du tombeau de Caran d'Ache

Notre cimetière communal contient un monument remarquable, le tombeau d'Emmanuel Poiré, dit Caran d'Ache, érigé en 1907, aujourd'hui bien abîmé après des années d'abandon.

Après une recherche infructueuse d'ayants-droits, afin que ce monument puisse être remis en état, le conseil municipal du 21 décembre dernier en a acté la reprise de propriété par la commune. Une consultation d'entreprises sera bientôt lancée pour la restauration du tombeau, avant de rechercher des aides

## Le conseil en énergie proposé par Rambouillet Territoires

Dans le cadre de son plan Climat-Air-Energie Territorial, la communauté d'agglomération a mis en place un service de conseil et d'accompagnement personnalisé et gratuit pour informer et conseiller les habitants du territoire sur la rénovation énergétique de leurs logements. L'objectif est d'informer et accompagner les Sud-Yvelinois qui s'interrogent sur la performance énergétique de leurs logements et envisagent/souhaitent entreprendre des travaux pour les rendre plus résilients.

### > Les permanences du Conseil énergie

En plus des permanences, en semaine, au siège de la communauté d'agglomération (22, rue Gustave Eiffel 78120 Rambouillet), du lundi au vendredi, sur RV uniquement, la Conseillère énergie de RT, **Christelle Rouaud**, effectue des permanences dans différentes mairies du territoire, **les samedis matin de 9h à 12h**.



Une permanence s'est déroulée à Clairefontaine-en-Yvelines, le 18 mars, les rendez-vous étaient complets.

**Q Pour prendre RV : par téléphone au 01 83 75 06 05 ou par mail : conseil.energie@rt78.fr**

### > la balade thermique

Mardi 11 janvier la conseillère Energie Christelle Rouaud a accompagné un groupe d'habitants du village, caméra thermique à la main, afin de thermographier les façades de leurs habitations. Grâce aux clichés pris par la caméra thermique, chacun a pu visualiser les déperditions énergétiques de son habitation. Les conseillers apportent un conseil gratuit, neutre et indépendant dans les travaux de rénovation énergétique et guident vers des aides financières appropriées et les réseaux de professionnels habilités RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).



## Clari-environnement

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral qui interdit le brûlage des déchets verts.

## Clari-militaire

AVRIL 2023

Jeunes gens et jeunes filles nés en avril, mai, juin 2007

JUILLET 2023

Jeunes gens et jeunes filles nés en juillet, août, septembre 2007.

OCTOBRE 2023

Jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre, décembre 2007.

## Violences intrafamiliales - le réseau ERRE

Clairefontaine a rejoint le programme ERRE, Elu Rural Relais de l'Égalité, action nationale mise en place par l'Association des Maires Ruraux de France pour lutter contre les violences intrafamiliales.

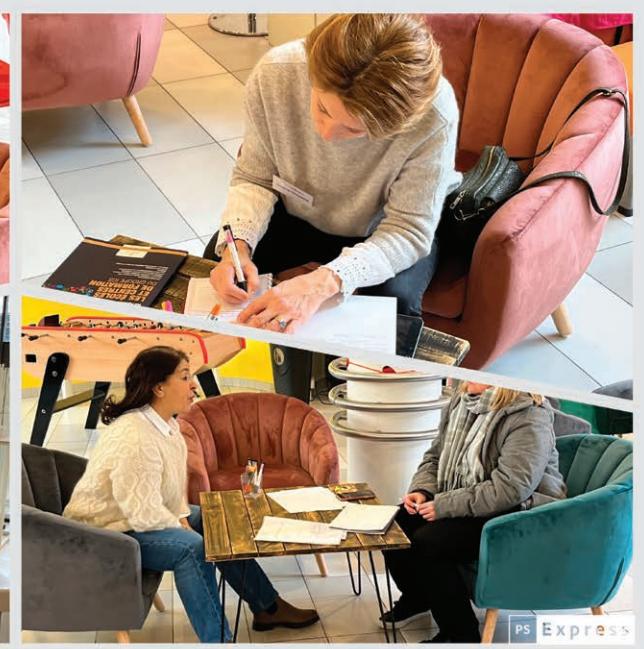
Le programme ERRE est centré autour de la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement de toutes les victimes. La participation à ce programme permet à la municipalité de bénéficier d'un réseau de contacts pour mieux informer et orienter les personnes qui en auraient besoin. Caroline Lemoine est la référente sur ce sujet. Outre sa mission d'information et de sensibilisation, elle est disponible également pour accompagner des victimes qui auraient besoin de soutien dans certaines démarches (aller à la gendarmerie par exemple). ●

**Q Pour plus d'informations : <https://www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre/>**

financières pour qu'il retrouve un aspect digne de celui dont il honore la mémoire !

Il s'agira en particulier de remplacer les deux médaillons sur les côtés avant et arrière, les deux autres parois étant ornées de fresques en marbre inspirées d'œuvres du dessinateur. Pour reconstituer l'ensemble du monument, nous ne disposons pas d'image du médaillon à l'arrière, probablement dérobé il y a bien des années. C'est pourquoi, si vous détenez dans vos archives et souvenirs, photo ou carte postale ancienne, toute image de ce panneau arrière, au Nord, cette vue serait précieuse dans notre projet ! ●

**Q Merci de le faire savoir à [mairie@clairefontaine-yvelines.fr](mailto:mairie@clairefontaine-yvelines.fr)**



## L'orientation des jeunes... et ses enjeux !

### UN CONSTAT QUI INTERPELLE...

L'orientation des élèves se construit tout au long de la scolarité, grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les psychologues de l'éducation nationale ou encore les cabinets d'orientation.

Mais face à un marché en pleine évolution et des choix à effectuer de plus en plus tôt dans le parcours scolaire : choix d'épreuves de spécialités, réforme du bac, loi ORE (relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) et une offre de formations de plus en plus large et complexe, les familles ont plus que jamais besoin d'accompagnement.

Les dernières études réalisées par divers organismes (OpinionWay, Cnesco, Impala) sur le sujet attestent d'une réelle nécessité de trouver des solutions, comme en témoignent ces chiffres consternants :

- **20 %** des jeunes estiment qu'ils n'ont pas eu le choix de leur orientation
- **40 %** des lycéens déclarent ne décider que très tardivement de leur choix d'orientation (majoritairement en Terminale)
- **50 %** des jeunes disent ne pas avoir été bien accompagnés dans leur projet d'orientation
- **77 %** des professeurs pensent que l'éducation nationale n'accompagne pas assez les élèves dans leur orientation scolaire
- **54 %** de ces enseignants, eux, estiment ne pas voir de temps à consacrer à l'orientation

• tous les ans, plus de 100.000 étudiants se retrouvent en situation d'échec (issus en grande majorité des universités)... et donc de réorientation.

Parmi les nombreux besoins exprimés, figurent des jeunes aux profils très variés avec des jeunes qui rêvent d'une profession mais qui doutent de leur capacité, des élèves qui ont une passion ou une idée de métier qu'ils aimeraient exercer mais qui s'interrogent sur les débouchés, des élèves qui ont bien une ou plusieurs idées de professions mais qui ne savent pas pour quelle filière opter ou quelle école cibler, des élèves (les plus nombreux) qui n'ont pas vraiment (voir pas du tout) d'idée de quoi faire après le bac, ou encore des élèves qui souhaitent s'engager dans des voies pour lesquelles ils n'ont pas le niveau.

**Parmi les attentes recensées, les collégiens, lycéens et étudiants estiment avoir besoin d'aides :**

- pour comprendre le schéma des études et les différentes voies d'accès (voire les passerelles possibles), décoder le fonctionnement de la plateforme ParcoursSup pour l'inscription en 1<sup>ère</sup> année d'études supérieures, découvrir les différentes procédures d'admission, identifier et s'approprier les codes des reconnaissances et labels, s'informer sur les critères de choix à prendre en compte pour son projet d'études...
- pour apprendre à connaître leurs aptitudes, optimiser leur potentiel et se préparer dans les meilleures conditions à l'accès dans l'enseignement supérieur,

## L'orientation des jeunes... et ses enjeux !

- pour effectuer des choix pertinents (épreuves de spécialités en fin de seconde, filières d'études supérieures, durée de cursus, rythme de formation en initial et/ou alternance, type d'établissements, etc.),
- pour se préparer dans les meilleures conditions,
- pour trouver le financement de leur formation,
- pour rechercher un logement si nouvel environnement géographique,
- pour dissiper leur appréhension de l'entrée dans la vie active,
- pour les aider à faciliter leur début d'indépendance et d'autonomie,
- pour estomper leur manque de confiance en eux, leur peur de l'échec et/ou de l'intégration sociale dans ce nouvel environnement.

### ...MAIS DES SOLUTIONS EXISTENT !

Pour palier à ces attentes et ces besoins chaque année plus importants, à la faible disponibilité des enseignants en charge de l'accompagnement des jeunes, des professeurs principaux ou CPE qui manquent cruellement de temps et de moyens, il existent des cabinets d'orientation privés ou publics (CIO). Les premiers sont jugés onéreux pour bon nombre de familles et les seconds ne sont pas suffisamment objectifs puisque financés par l'Education nationale donc surtout portés vers les formations de l'enseignement public.

**Clari-Info vous donne des astuces pour vous indiquer les services et solutions gratuites pour accompagner vos enfants.**

Des plateformes existent avec des outils en ligne performants pour aider les élèves de seconde à choisir les 3 bons enseignements de spécialités (parmi 13 proposés) pour l'accession aux études supérieures sont disponibles.

Ce choix est capital dans la mesure où ces disciplines (à très forts coefficients au bac) vont conditionner fortement les formations du supérieur vers lesquels les jeunes pourront ou non postuler avec succès.

Ces mêmes enseignements de spécialités seront la base de travail pour l'épreuve du Grand Oral du Bac (coef 10 en série générale et coef 14 en série technologique) !

Parmi les meilleures :

- Impala : <https://lab.impala.in/quelles-specialites-pour-quelles-études/>
- Horizons21 (Onisep) : <https://www.horizons21.fr/>
- l'Etudiant : <https://www.letudiant.fr/lycee/simulateur-de-specialites.html>

Mieux encore un dispositif d'accompagnement à l'orientation gratuit est proposé aux familles pour aider les jeunes de tous niveaux, à travers "Mon Parcours Orientation" du GROUPE IGS. L'accompagnement à l'orientation se compose de solutions individualisées et d'outils performants pour définir son projet professionnel ou conforter ses choix. Il peut être proposé à tout moment de la réflexion et du parcours des apprenants, autour d'une méthodologie d'aide à l'orientation en plusieurs étapes.



**MIEUX ENCORE UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION GRATUIT EST PROPOSÉ AUX FAMILLES POUR AIDER LES JEUNES DE TOUS NIVEAUX, À TRAVERS "MON PARCOURS ORIENTATION" DU GROUPE IGS.**

Cette méthodologie d'aide à l'orientation gratuite permet d'accompagner les collégiens vers l'entrée en lycée et notamment par rapport aux choix d'enseignement de spécialités à effectuer en fin de seconde (mais pas disponibles dans tous les lycées), les lycéens vers l'entrée dans les études supérieures, les étudiants dans la poursuite d'études ou dans un projet de réorientation (rentrées décalées).

Tests d'orientation, entretiens individualisés, conférences et visio-conférences d'informations, ateliers découverte métiers animés par des professionnels, session de préparation et d'entraînements, participation à des modules de cours dans des écoles, lexique des études supérieures... sont autant de solutions proposées pour aider à la construction du projet professionnel et au choix de parcours de formation adapté !

Ce dispositif propose également un accompagnement sur ParcourSup et les dispositifs hors ParcourSup, organise des sessions de préparation au Grand Oral du Bac ou des ateliers coaching pour les entretiens de motivation...

Q Arnaud Le Blanc



Ce dispositif gratuit "Mon Parcours Orientation" est accessible et détaillé sur le site du groupe IGS : <https://www.groupe-igs.fr/orientation/mon-parcours-orientation>



**Rencontre avec Fabien DAURAT, élu conseiller municipal.**

Rubrique réalisée avec la participation des enfants du village, elle vous permettra de mieux connaître vos élu(e)s. 😊



▲ De gauche à droite : Anaée, Fabien Daurat, Charlie

**Charlie (C) : Quel est le métier que vous vouliez faire quand vous étiez petit ?**

**Fabien Daurat (FD)** : Je voulais être pompier et je l'ai été et ça m'a beaucoup amusé. Mais après il fallait faire des choix, le travail, la famille...

**Anaée (A) : Qu'est-ce qui vous fait lever le matin ?**

**FD** : Est-ce qu'on peut se tutoyer ? 😊

**A : Qu'est-ce qui te fait lever le matin ? 😊**

**FD** : Ce qui me fait me lever le matin voilà une belle question ! Je pense que mon carburant c'est toujours la volonté de faire au mieux partout là où je suis engagé c'est-à-dire dans mon entreprise et dans mes différents engagements extra-professionnels. Toujours donner le meilleur de moi-même, mais j'avoue qu'avec l'âge je me lève de moins en moins tôt quand même ! 😊

# Qui sont vos élu(e)s ?

**C : Quel est ton métier d'adulte ?**

**FD** : Dans la vie professionnelle, je suis entrepreneur en Bâtiment et cela depuis plus de 25 ans. Je dirige avec ma femme, Katia, une entreprise spécialisée dans le second œuvre du bâtiment. Je fais de la gestion d'entreprises, du management d'équipes et aussi pas mal de technique. Nous avons une centaine de salariés basée en Région IDF, région Centre Val de Loire et une entreprise en région Rhône Alpes. À côté de ça, je suis très engagé dans des fonctions extra-professionnelles et cumule quelques mandats comme Président de la Fédération du bâtiment, Vice-Président de la Chambre de Commerce de l'Essonne, Président du plus gros centre d'apprentissage d'IDF, la FDME à Evry, Administrateur du MEDEF, de la CPME et de la Banque de France. J'ai environ une quinzaine de mandats dont celui de la Mairie de Clairefontaine-en-Yvelines.

**A : À quoi ressemble ta journée au travail ?**

**FD** : Mes journées commencent tôt et finissent tard. Levé à 5h30, je me dirige vers mon entreprise pour aller au contact de mes gars... après j'ai beaucoup de réunions de travail et de déplacements de représentation. Ce qui est intéressant c'est que dans la journée je peux faire plein de métiers, tantôt entrepreneur, tantôt en RDV avec le préfet ou député et sénateur, bref des journées très riches et passionnantes et surtout jamais une journée qui ressemble à une autre. Et vers 20h30 je rentre à la maison quand je n'ai pas de manifestations spécifiques pour lesquelles je dois faire un peu de représentation.

**C : Quelle est ta formation ?**

**FD** : J'ai une formation classique d'un garçon qui n'était pas super assidu à l'école. J'ai donc fait un BTS puis après je me suis formé sur le tas en débutant mon métier avec mon père qui m'a transmis son savoir-faire. Très vite j'ai décidé de voler de mes propres ailes en créant mon entreprise.

**A : Qu'est-ce que tu préfères dans ton travail ?**

**FD** : Ce que je préfère c'est le fait que rien n'est jamais pareil, aucune routine. Mon métier me permet de rencontrer un nombre de personnes très différentes et de m'enrichir de ces belles rencontres.



#### C : Quel est ton rôle à la Mairie ?

**FD :** À la Mairie, je suis chargé de la gestion et de l'entretien des bâtiments communaux. Cela consiste à programmer des travaux d'entretien comme par exemple des travaux de peinture des salles de classes, de trouver des solutions pour les travaux de rénovation et d'isolation de nos bâtiments comme l'école, la mairie ou bien la salle des fêtes...

#### A : Quel est ton plus bel accomplissement personnel et professionnel ?

**FD :** Ma plus belle réussite c'est clairement la sensation d'avoir créé une belle famille. Je suis très fier de mes 3 enfants et de ma femme. Cette stabilité familiale et la façon dont nous sommes unis me permet de réaliser tous mes projets tant pros que perso. C'est important d'être soutenu.

#### C : Qu'aimes-tu dans notre village ?

**FD :** Ce que je préfère dans notre village, c'est la tranquillité d'une vie paisible à 2 pas de Paris. Il est agréable de croiser les Clarifontaines qui souvent deviennent des ami-e-s. Cette sensation de ne pas être un numéro et de pouvoir interagir ensemble pour le bien de tous.

#### A : Quels sont tes bonnes résolutions pour 2023 ?

**FD :** J'essaye de ne pas en avoir car bien souvent on les oublie assez vite. Mais si je dois t'en donner une, je crois que ma résolution principale c'est de m'atteler à profiter davantage de ma famille car le temps passe et les enfants grandissent trop vite. Je ne les ai pas beaucoup vu grandir et je m'en veux un peu, alors je tente de rattraper les choses.

#### C : Quels sont tes projets à Clairefontaine ?

**FD :** Mes projets sont de réussir la transition énergétique de nos bâtiments car cela est un enjeu qui doit tous nous concerner. Nous serons tous acteurs de notre avenir et la terre que nous laisserons à nos futures générations. C'est un enjeu majeur pour la commune qui doit faire face à une explosion du cout de l'énergie. C'est un projet qui prendra plusieurs années mais il est utile et nécessaire.

#### A : Quel est le projet qui te tient le plus à cœur ?

**FD :** J'ai deux grands projets qui me tiennent à cœur, c'est celui de l'école et la rénovation énergétique des bâtiments comme je le disais juste avant.

#### C : Aimerais-tu être maire ?

**FD :** Ah ça c'est une bonne question ! Cette question il faut se la poser avec beaucoup de sérieux et de responsabilité surtout dans un village comme Clairefontaine. Mais oui la réponse est oui, cela serait sans doute une suite logique au parcours que j'ai initié depuis plusieurs années d'autant que plusieurs de mes mandats arrivent prochainement à leurs termes. Je pourrai donc dégager bien plus de temps. Mais la question qu'il faut se poser avant de s'engager dans ce type de mandat c'est « suis-je la bonne personne » ? Il faudra donc que je me la pose en temps et heures.

#### A : Quels conseils donnerais-tu aux nouvelles recrues qui voudraient se présenter pour être conseillers ?

**FD :** Le conseil que je peux donner, c'est de prendre en compte la nécessité de la motivation et de la disponibilité qu'il faut pour s'engager. Ce n'est pas juste un titre, c'est une mission. Après il faut s'engager sur des sujets pour lesquels on a des appétences particulières.

#### C : Comment reconnais-tu un bon élu ?

**FD :** Je ne sais pas si je suis capable de reconnaître un bon élu. D'ailleurs suis-je moi-même un bon élu ? Pour moi, un bon élu c'est un homme ou une femme qui a des convictions et qui les met à disposition des autres pour construire un projet commun pour le bien des autres.

#### A : Quel est le moment le plus embarrassant que tu as vécu quand tu étais enfant ?

**FD :** J'ai peu de souvenirs de mon enfance...mais pour la blague, j'ai eu des rollers et j'ai voulu frimer avec alors que je ne savais pas en faire. Évidemment je me suis cassé la binette et le poignet ! 😊

#### C : Combien d'enfants as-tu ?

**FD :** J'ai 3 superbes enfants, deux grands enfants de 19 et 16 ans et une petite puce de 9 ans. C'est ma plus grande fierté et ils me remplissent de bonheur. C'est magique !!!!

#### A : Quand est-ce que tu as ri aux larmes pour la dernière fois ?

**FD :** Je ris aux larmes très régulièrement 😂. Comme je te l'ai dit je rencontre beaucoup de monde et j'adore discuter avec les gens. Ils ont toujours une anecdote qui te fait rire. Alors tu diras exactement quand je ne le sais pas, mais une chose dont je suis certain c'est que le rire est sans doute le meilleur anti-stress et un parfait traitement aux tracas du quotidien.

#### C : Quelles sont tes passions ?

**FD :** Ce qui m'anime c'est de rendre service à mon prochain, c'est ce que je fais depuis que je suis tout jeune dans mes nombreuses fonctions toutes bénévoles. J'ai commencé en étant sapeur-pompier volontaire pendant près de 11 ans et puis maintenant dans ma Présidence de la FFB où je tente de venir en aide aux entrepreneurs et de trouver des solutions pour la profession. Tu vois j'ai des passions simples 😊.

#### A : Tu es plutôt mer ou montagne ?

**FD :** Je suis plutôt mer, je ne suis bien que sur l'eau, quand j'étais plus jeune j'ai fait beaucoup de voile et ai participé à quelques compétitions de petit catamaran. Voilà la mer me fait du bien car j'y suis souvent loin des côtes et donc loin des tracas de la vie. Sur l'eau je prends le large et je réfléchis dans le calme. Je partage ce goût de la navigation avec ma famille, c'est plus sympa. Mais un peu de ski je ne dis pas non....

#### C : Parles-tu plusieurs langues ?

**FD :** Non je ne parle pas plusieurs langues autres que celles

que j'ai apprises à l'école. En revanche si la sincérité et la vérité étaient une langue alors je pourrais dire que je la parle couramment.

#### A : Si tu pouvais être quelqu'un d'autre le temps d'une journée, qui aimerais-tu être ?

**FD :** Je crois que j'aimerais être le Président de la République pour tenter de changer les choses car notre pays souffre et nous devons trouver des solutions, alors pourquoi pas en toute humilité essayer. On y arriverait peut-être !!! Mais en fait je suis si bien comme je suis, entouré de mes amis et de mes proches que je ne me pose pas cette question.

#### C : Quelle est ta couleur préférée ?

**FD :** Ma couleur préférée est le rose, je trouve cette couleur calme, souvent utile et lumineuse.

#### A : Quel est ton péché mignon ?

**FD :** Malheureusement pour ma silhouette, j'aime tout ce qui est nourriture, le foie gras...et globalement tout ce qui est sucrerie 😊.

#### C : Quel est ton acteur/actrice préféré ?

**FD :** Sophie Marceau, j'étais amoureux d'elle quand j'étais jeune. Et mon acteur préféré c'est Jean Dujardin, capable de tout faire et de s'adapter à tous les rôles de composition. J'aimerais sans doute avoir cette qualité.

#### A : Quelle est TA citation de film ?

**FD :** Moi je suis très Tontons flingueurs, alors je dirais « Les cons ça ose tout, c'est d'ailleurs à ça qu'on les reconnaît »

#### C : Quelle est ta pâtisserie préférée ?

**FD :** Le Salambo et les profiteroles au chocolat 😊.

#### C : Et ton animal préféré ?

**FD :** Le chien, il est fidèle, ne te demande jamais rien en échange de son amour, il est constant et fiable. C'est ce qu'on recherche chez l'homme et on est parfois déçu.

#### A : Quelle est ta philosophie de vie ?

**FD :** Profiter de tout, tout le temps sans restriction. Le temps passe vite et on doit se donner les moyens de réaliser ses rêves. Ils ne sont pas les mêmes pour tout le monde et c'est heureux comme ça. Mais tu vois, à l'approche des 50 ans, on se dit que la vie passe vite et il ne faut pas en rater un instant !

#### A : Et ton expression préférée ?

**FD :** La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie.

En tout cas c'est très chouette ce que vous faites les filles, je voulais vous féliciter pour votre engagement !

**A et C :** Merci 😊

**Q** Interview réalisée par Anaée (10 ans) et Charlie (10 ans)



## NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé. ●

La Direction Générale des Finances Publiques

# CLAIREFONTAINE D'HIER À AUJOURD'HUI



▲ Lavoir du moulin de Vilgris



▲ Lavoir de l'étang du Pavillon

## LES LAVOIRS DE CLAIREFONTAINE

Un lavoir est un bassin public alimenté en eau et aménagé pour laver et rincer le linge.

Longtemps la lessive s'est faite en bord de rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri.

A la fin du XVIIIe siècle un besoin d'hygiène croissant se fait sentir en réaction à la pollution et aux épidémies, c'est ainsi qu'apparaissent les premières constructions de lavoirs. Une loi du 3 Février 1851 vote un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs.

Ceci fait que dans les villes et villages de France, apparaissent les lavoirs où s'affairent ménagères et lavandières professionnelles. C'était aussi comme sous la caquetoire des églises un lieu de rencontre où les conversations allaient bon train...

L'apparition de l'eau courante entre les deux guerres, puis celle de la machine à laver à partir de 1950, devaient signifier la disparition de l'usage des lavoirs.

À Clairefontaine, il existait autrefois trois lavoirs sur le domaine public :

- Un place de la mairie, construit après l'ouverture d'une souscription en 1865, mais il n'est réalisé qu'en 1879 suite au versement d'un fonds par un propriétaire ayant bénéficié d'une modification du tracé d'un chemin communal. Ce lavoir est démolи en 1972 lors de travaux d'aménagement de la place de la mairie.
- Un autre Cour de l'Orme, construit suite à une décision municipale de 1908. Il est vendu à un particulier en 1967.
- enfin celui du Moulin de Vilgris, dont le projet est adopté en 1900.

Afin de réaliser le lavoir du Moulin, la commune envisage l'acquisition d'une parcelle de pâture de vingt ares appartenant à M. Louis Colin moyennant la somme de cinquante francs. Mais faute de crédits le projet reste en sommeil jusqu'en 1908 et finalement suite au déclassement du Moulin de Vilgris et à la modification du cours de la

Rabette, c'est sur un terrain appartenant à Mme Bonin, Veuve Barreau Isidore, que sera construit le lavoir. Le conseil municipal décide de n'acquérir que trois ares et un centiare, suivant relevé de M. Gilquin, géomètre à Rambouillet.

Ce lavoir est une construction comportant trois murs de pierres, appareillées à la chaux, avec un toit dissymétrique à deux pentes, avec un auvent débordant côté rivière. Il est couvert en petites tuiles reposant sur une charpente en chêne. Une vanne a été installée afin de créer une retenue d'eau suffisamment profonde pour l'usage de la rivière comme bassin, tandis qu'un petit pont enjambe le cours d'eau et donne accès au lavoir par une porte latérale située sur sa face sud. En 1955, on met en place un écrêteau mentionnant : Baignade Interdite.

### Le lavoir de l'étang du Pavillon

Le lavoir de l'étang du Pavillon faisait autrefois partie du domaine privé du château du Pavillon. Il est entré dans le domaine public, suite au démembrement du domaine et à la démolition du château. C'est ainsi qu'un lotissement de maisons individuelles a vu le jour début des années 1980 et qu'un centre pour personnes âgées a été construit. La commune a fait l'acquisition d'une partie du domaine dont le lavoir, pour y aménager un parc et un étang. ●

Q Jean Huon

APPEL AU  
BÉNÉVOLAT



### VIDE GRENIER - 3 SEPTEMBRE 2023 - APPEL AU BÉNÉVOLAT

Le vide-grenier aura lieu dimanche 3 septembre. Nous espérons qu'il sera aussi réussi que celui de l'année dernière ! Pour cela, nous avons besoin de créer une super équipe de bénévoles !

Les missions des bénévoles sont :

**Vendredi** : marquage des emplacements (idéalement 4 personnes présentes)

**Dimanche 6h-9h** : accueil des exposants, orientation des exposants vers leurs stands (Idéalement 5 personnes présentes)

**Dimanche 6h-17h** : régulation de la circulation (le chemin de l'essart sera coupé à la circulation, seuls les exposants, les personnes en situation de handicap et les riverains auront le droit de passer en voiture) (1 personne présente)

**Dimanche 17h-18h30** : régulation de la circulation pour la sortie des exposants (2 personnes présentes)

Dimanche 18h-19h30 : démontage (4 personnes présentes)

**Dimanche toute la journée** : présence sur le stand de l'organisation à l'entrée du vide-grenier (pour récupérer les objets perdus, transmettre les informations pratiques etc) (1 personne présente)

Nous proposons aux bénévoles d'être présents par tranches de 1h : vous pouvez faire plusieurs tranches horaires à différents moments de la journée, ou nous aider plusieurs heures de suite, en fonction de vos disponibilités. ●

Q Pour faire partie des bénévoles,  
contactez Caroline Lemoine par mail  
clarividegrenier@gmail.com

# clari en images



01



02



03



04



05



06



07



08



10



09

01 • Beaujolais nouveau le 20 novembre. 02 • Marché de Noël sous la Halle. 03 • Chants de Noël sous la Halle.  
 04 • Repas des Seniors le 3 décembre 2022. 05 • Spectacle de Noël des enfants le 11 décembre 2022. 06 • Vœux du  
 Maire le 7 janvier 2023. 07 • Chandeleur le 4 février 2023. 08 • Nouvel-An des arbres le 11 février 2023, balade nocturne.  
 09 • Contes du Nouvel-an des arbres. 10 • Visite de Gérard Larcher Président du Sénat et Toine Bourrat sénatrice.



# l'essentiel du conseil

## SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2022

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil Municipal la commission propose :

- De ne pas modifier les limites d'agglomération côté « route de Rochefort-en-Yvelines » et « route de Saint-Arnoult-en-Yvelines ».
- De conserver une limitation de la vitesse à 50 km/h jusqu'au niveau de la place du Moulin.
- De mettre en place un panneau de signalisation d'entrée d'agglomération à hauteur de la propriété du Four à chaux sur la route de Paincourt.
- De mettre en place une limitation de vitesse à 30 km/h sur la route de la Celle à partir du chemin des Yvelines.
- D'implanter des « radars pédagogiques » à des emplacements à préciser par la commission après une visite sur place.

### CRÉATION D'UNE REDEVANCE

Afin de définir et de réglementer les conditions d'occupation du domaine public dans le cadre des demandes d'autorisation de tournages et de prises de vues photographiques le conseil municipal charge Mr le Maire de prendre un arrêté municipal prescrivant les conditions générales d'occupation des espaces publics et décide d'instaurer une redevance pour occupation des dits espaces publics au titre de l'année 2022 comme suit :

- 300 euros par jour pour les Ecoles et les Associations
- 600 euros par jour pour les Professionnels

### PLAN LOCAL DE MOBILITÉ

#### Le Conseil Municipal :

Donne un avis favorable sur le projet de Plan Local de Mobilité (PLM) de Rambouillet Territoires.

- Regrette que le PLM concerne beaucoup plus Rambouillet et les villes les plus importantes, comme Saint-Arnoult-en-Yvelines, que les villages comme Clairefontaine d'accès difficile et que l'amélioration du réseau de transports en commun n'apparaisse pas davantage comme une priorité impérative.
- Souligne la difficulté pour la commune de Clairefontaine de répondre aux objectifs du PLM de créations d'itinéraires piétons qualitatifs et de voies cyclables, compte tenu de la configuration des voies, en particulier de la RD 27 et de la route de la Celle.
- Regrette que la proposition de réaliser un rond-point sur la RD 27, au niveau de l'Espace Rambouillet (route du Coin

du Bois) pour couper la vitesse, ne revête aucun caractère prioritaire dans le PLM et ne reçoive qu'une priorité 4.

- Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle que la demande faite pour la création d'une piste cyclable des deux côtés de la RD 27 entre Clairefontaine et Rambouillet, qui figure dans le PLM, n'a pas été inscrite par le Département dans son plan de financement.

### COMMISSION « PROJET GRANGE »

Sur les 3 dossiers présentés un candidat s'est désisté et la commission a procédé à l'audition des deux candidats restants.

- La création d'une librairie / café / épicerie
- La création d'un lieu multi-activités dans un même espace

### COMMISSION « PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DE LA COMMUNE »

Il a été réalisé une reconnaissance de terrain en présence des pompiers le mercredi 16 novembre, pour définir les points sensibles et comprendre leur approche du terrain.

### INFORMATION DU DIRECTEUR DE LA RÉSIDENCE KORIAN

Mr Landet nouveau Directeur de la Résidence Korian informe le conseil municipal de son projet d'Accueil de Jour Itinérant, pour les personnes atteintes de troubles de type Alzheimer et apparenté, porté par l'EHPAD de Clairefontaine-En-Yvelines et notamment la possibilité d'obtenir la mise à disposition d'une salle, une fois dans la semaine, afin de permettre la réception des bénéficiaires.

Au regard des éléments transmis un avis favorable a été donné à Mr Landet pour une mise à disposition gratuite de la salle des fêtes André Moutier afin de permettre un accueil de jour une fois par semaine dans le cadre de ce projet.

### TÉLÉMÉDECINE

Le département a lancé un Appel à Candidatures dans le cadre d'un projet de Télémédecine dont l'objectif est d'expérimenter, d'ici la fin de l'année 2022, le déploiement de cinquante dispositifs de téléconsultations médicales fixes et d'un bus « Santé » itinérant qui permettront d'accéder à une téléconsultation généralisée ou spécialiste, en particulier au bénéfice des patients qui n'ont pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible.

Suite à cet exposé, Mr le Maire invite l'Assemblée Municipale à réfléchir sur cette proposition afin d'apporter une réponse lors du prochain Conseil Municipal.

### PROPOSITION DE MR LÉO BRUST

Mr Léo Brust proposant l'implantation d'un distributeur automatique de pizzas pour apporter une nouvelle offre de commerce afin de dynamiser le centre du village, le Conseil Municipal n'a pas retenu cette proposition au motif qu'un Food-Truck est présent sur la commune tous les mardis afin de proposer la vente de pizzas.

## SÉANCE ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2022

### CIMETIÈRE

Dans le cadre de la conservation du patrimoine et afin de permettre la restauration du Monument de la concession « Caran d'Ache » dans le cimetière communal, il est demandé à l'Assemblée de se prononcer sur la reprise de ladite concession délivrée le 17 juillet 1909, sous le numéro A.137 à Mr Serge de Savigne. L'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à un an d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-17 et le conseil se prononce pour la reprise de cette concession sus-indiquée en état d'abandon afin de permettre la restauration du Monument érigé et la sauvegarde de celui-ci.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mr le Maire a soumis au vote chaque proposition de la commission de sécurité routière, à savoir :

#### Proposition 1

Sécurisation du carrefour au centre du village : marquage au sol du passage piétons sur la route de la Celle (pratiquement effacé), pose de barrières et de nouveaux panneaux « attention école » et mise en place de feux « nouvelle génération » avec un éclairage en LED.

#### Proposition 2

Limitation à 30 km/h de la vitesse de circulation des véhicules à tout le centre du village avec pose de panneaux d'entrée, de fin et de rappel de zone 30 sur les voies concernées.

Cette limitation n'inclut pas les sections d'entrée et de sortie de l'agglomération, compte-tenu de leur faible degré d'urbanisation.

#### Proposition 3

Amélioration de la visibilité des chicanes existantes avec des dispositifs réfléchissants (yeux de chat).

#### Proposition 4

Création de nouveaux passages piétons prévus sur des sections longues entre les chicanes sur la RD27 et en sortie du parc municipal sur la route de Sonchamp.

#### Proposition 5

Mise en place de cinq radars pédagogiques sur la RD 27 et la RD 72 (route de la Celle).

#### Proposition 6

Rétablissement de la priorité à droite aux intersections de la RD 27 avec le chemin des Sables et la route de Sonchamp/rue

de la Mare aux Loups, avec pose des panneaux de signalisation en amont.

#### Proposition 7

Pose de panneaux signalant aux véhicules circulant sur la RD 27 la priorité à droite de l'impasse de l'Abbaye et du chemin de l'Essart.

#### Proposition 8

Pose de panneaux d'interdiction de stationner sur certains trottoirs de la rue de Rochefort et de la route de Rambouillet (RD 27) où, du fait de la largeur desdits trottoirs, des véhicules s'y garent, malgré l'interdiction, et empêchent la libre circulation des piétons.

#### Proposition 9

Marquage horizontal du Stop à l'intersection du chemin de la Grande Brèche et du chemin des Frémillons en complément de la signalisation verticale (panneau stop) existante, afin de sécuriser ce carrefour sans visibilité si l'on vient du chemin des Frémillons.

#### Proposition 10

Poursuite de l'expérimentation de ne pas rétablir la ligne médiane sur la RD 27.

### Suite à ces propositions le Conseil Municipal :

Donne son accord, à l'unanimité, sur les propositions 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 8 - 9.

Donne son accord, à la majorité, sur les propositions 6 - 7 et 10 selon les votes suivants :

**Proposition 6 :** POUR (10 voix) : CONTRE (2 VOIX) : Mme LEMOINE et M. DAURAT / ABSTENTION (3 voix) : Mmes COMTE, LEYLAND et M. BARDIN

**Proposition 7 :** Pour (12 voix) : ABSTENTION (3 voix) : Mme LEMOINE et MM. DAURAT et SAUNER

**Proposition 10 :** Pour (10 voix) : CONTRE (2 voix) : MM. DAURAT et SAUNER / ABSTENTION (3 voix) : Mme LEMOINE et MM. BARDIN et TAURAND.

Pour le financement de ces travaux la commune a sollicité le Département pour une subvention de 54 200 € soit 70 % d'un montant de travaux subventionnable estimés à 77 428.27 euros HT.

### POINTS SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

#### Commission « Projet Grange »

Mr Sauner présente un bilan des travaux de la commission créée lors du précédent Conseil Municipal.

Suite à l'audition des candidats, la commission s'est prononcée pour poursuivre l'étude de faisabilité sur le projet (librairie/salon de thé/épicerie fine) de Monsieur Xavier Boin qui a réalisé une présentation et une réflexion bien avancée, respectueuse sur le devenir de l'espace de la grange, avec la proposition d'un apport financier important.

Un contact avec l'Agence Ingénier'Y a été pris pour reprendre le dossier d'aménagement du Parc.



• • •

#### Plan Local D'urbanisme

Information de Mr Chassagnon à l'Assemblée Municipale de l'état d'avancement du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont les derniers éléments ont eu pour conséquence une modification du calendrier avec un retard de l'ordre de trois mois sur la date prévisionnelle de clôture définitive.

#### Précision des quatre prochaines étapes principales nécessaires à la clôture définitive du Plan Local d'Urbanisme, à savoir :

- Le PADD qui devra faire l'objet d'un nouveau débat du Conseil Municipal en raison de l'absence du bilan de consommation des espaces naturels qui, selon la loi "Climat et Résilience" aurait dû être reporté dans le projet de PADD et discuté au conseil. L'absence de ce document invalide le document présenté.
- Suite à ces informations, le nouveau débat du Conseil Municipal sur le PADD se fera lors de la réunion du 19 janvier 2023.
- le nouvel arrêt du PLU qui fera l'objet d'une décision du Conseil Municipal lors de la réunion du 23 mars 2023.
- L'envoi du nouveau projet de PLU arrêté sera transmis au PPA pour avis sachant que celui-ci devra intervenir dans une période de 3 mois à compter de la date de réception.
- L'enquête publique sur le PLU arrêté pourrait débuter dès la fin du mois de juin sur une période de 3 mois, soit jusqu'à la fin du mois de septembre 2023.

A la suite de ces étapes, le Conseil Municipal pourrait adopter le PLU le 12 octobre 2023.

#### COURRIER DE L'INSEE

Lecture d'un courrier de l'Insee portant notification de la population légale de la commune au 1er janvier 2023 qui sera de 894 habitants, dont 829 habitants au titre de la population municipale et 65 habitants au titre de la population comptée à part (personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études dans la commune).

#### MICRO-CRECHE DE CLAIREFONTAINE

Lecture d'un courrier de la coordinatrice petite enfance au sein du CIAS de Rambouillet Territoires, concernant le changement du déléguétaire de la micro-crèches des Clarifaons le 1er janvier 2023, dont la décision a été actée par le conseil communautaire le 26 septembre dernier. Il faut noter que c'est la Sté « La Maison Bleue » qui prendra la suite de la société « People Baby ».

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2023

#### PLAN LOCAL D'URBANISME – PADD

L'absence de ces documents invalidait de ce fait le document présenté. Toutefois, suite à l'avis défavorable émis le 10 mai

2022 sur le PLU arrêté et avant un nouvel arrêt de celui-ci par l'Assemblée Municipale, il a été nécessaire d'adapter à la marge avec des statistiques réactualisées le PADD, qui, de ce fait, doit faire l'objet d'un nouveau débat en Conseil Municipal.

Exposé du PADD en indiquant les principales orientations retenues :

- Favoriser un développement solidaire et intergénérationnel ;
- Améliorer le cadre de vie et protéger le patrimoine ;
- S'engager pour un développement durable.

#### Présentation également des études suivantes :

- Étude permettant d'établir le bilan de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers sur les 10 dernières années. Cette étude fait ressortir une consommation d'espaces naturels d'environ 22 500 m<sup>2</sup> dont 13 800 m<sup>2</sup> pour le domaine de la Voisine, 5 500 m<sup>2</sup> pour le domaine de la Fédération Française de Football et 3 200 m<sup>2</sup> pour des projets particuliers.
- Étude établissant la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers sur la durée du Plan à venir. Cette étude fait ressortir une consommation d'espaces naturels d'environ 8 926 m<sup>2</sup> selon les opérations envisagées : 5 951 m<sup>2</sup> pour l'OAP de la rue de Rochefort, 3 000 m<sup>2</sup> pour l'habitat de la Mare aux loups, environ 19 200 m<sup>2</sup> pour la zone NE, 0 m<sup>2</sup> pour l'OPA du Monastère et moins 19 225 m<sup>2</sup> pour différents re-zonages (dans les secteurs de Paincourt et de la Mare aux Loups).
- Étude de densification préalable à la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Cette étude fait ressortir un potentiel global d'habitat estimé à 67 logements en zone urbaine, sur une surface parcellaire d'environ 85 000 m<sup>2</sup>, sachant que cette constructibilité potentielle est conditionnée par la faisabilité d'opérations individuelles.

Il est à noter que cette incertitude sur la réalisation effective de cette constructibilité a conduit la commune à proposer de maîtriser deux opérations majeures, sous forme de deux OPA (31 rue de Rochefort et Abbaye), afin de permettre la réalisation d'environ 22 logements.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu prend acte de la tenue ce jour, en séance, du débat portant sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et des études.

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une demande de subvention, pour les aménagements de sécurité, a été déposée auprès du Département, via la plateforme dématérialisée, avant le 31 décembre conformément à la délibération prise.

#### ÉCOLE RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Dans le cadre de la volonté de la municipalité de demander

l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe, présentation de l'effectif prévisionnel qui est de 83 enfants voire 81 (en raison d'un éventuel retrait) et de la répartition des classes qui serait envisagée en cas d'ouverture d'une quatrième classe à la rentrée, à savoir :

- 1 classe comprenant les PS, les MS et la moitié des GS de maternelle
- 1 classe comprenant les CP et la moitié des GS de maternelle
- 1 classe comprenant les CE1 et CE2
- 1 classe comprenant les CM1 et CM2

#### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Information sur la commande passée auprès du Cabinet de Mr Jean-François Decaux, Architecte, pour l'établissement d'un relevé en plan et en élévation de tous les bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes, maison de l'ancienne directrice) afin de permettre les différentes études nécessaires à leur réhabilitation et entretien. Le coût de cette mission est de 11 000 € HT. L'architecte doit également établir un pré-diagnostic de sécurité et de mise aux normes desdits bâtiments.

#### AUDIT ENERGETIQUE SUR 5 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Suite aux différents contacts avec l'Agence INGENIER'Y, il a été préparé un dossier de consultation pour la réalisation d'un audit énergétique sur les bâtiments de la mairie, de la salle des fêtes, du groupe scolaire, de l'ancienne école avec le logement et des logements communaux de l'ancien presbytère.

Ce cahier des charges adapté (comprenant un CCTP, une lettre de commande, une lettre de consultation) permettra de consulter des bureaux d'études qui pourraient proposer à minima trois scénarios pour réduire les consommations énergétiques sur les bâtiments concernés.

Cela permettra également l'établissement d'un plan pluriannuel des investissements à réaliser dans le cadre des prévisions budgétaires.

#### DISPOSITIF D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE RURAL

Présentation de la mise en place par le Département d'un dispositif d'aide « Entretien du patrimoine rural 2018-2023 » réservé aux communes rurales situées sur le territoire yvelinois et relevant du champ de compétence de l'Agence Ingénier'Y.

Il est à noter que ce dispositif a fait l'objet d'un règlement départemental qui s'articule autour de trois étapes, que sont :

- Le diagnostic de l'état du bâtiment, première étape incontournable, qui sera réalisé par un Architecte du Patrimoine donnant lieu à la création d'un carnet d'entretien.
- Des visites de surveillance annuelles par l'architecte destinées à la mise à jour du carnet d'entretien

- La réalisation des travaux identifiés lors de l'établissement du diagnostic et qui peuvent concerner la réfection ponctuelle de couverture, l'entretien des gouttières, la reprise ponctuelle d'enduit, des travaux d'étanchéité, le traitement insecticides et fongicides des boiseries...).

Au regard de cette information, il est proposé de solliciter ce dispositif pour le bâtiment de la Grange qui est répertorié dans le patrimoine départemental.

#### Après débat le conseil municipal :

- Approuve le projet de réalisation et la mise à jour d'un diagnostic sur l'état d'entretien de l'édifice concerné ainsi que la réalisation de travaux nécessaires à assurer son entretien.

- Donne son accord pour la réalisation du diagnostic sur l'état du bâtiment de la Grange et des éventuelles prestations supplémentaires, qui seraient décidées par le Conseil Municipal, dont le montant subventionnable à 80 % par le Département est plafonné à 8 000 euros TTC par carnet.

- Donne son accord pour la mise à jour du carnet d'entretien, correspondant au suivi annuel de l'état du bâtiment et des travaux à réaliser et dont le montant subventionnable à 80 % par le Département est plafonné à 4 000 euros TTC par carnet.

- Donne son accord pour la réalisation des travaux d'entretien conformément à la programmation qui sera établie dans le diagnostic sur l'état du bâtiment et dont le montant subventionnable à 80 % par le Département est plafonné à 15 000 euros TTC par opération de travaux et par bâtiment.

#### TERRAIN MULTISPORT

Dans le cadre du projet d'installation d'un terrain multisport, le conseil municipal donne son accord pour implanter ce futur terrain multisport en lieu et place du vieux court de tennis qui n'est plus utilisé en raison de son état très dégradé.

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 21 FEVRIER 2023

#### CLÔTURE DE BUDGET

Compte tenu de la vente de la totalité des maisons individuelles et de la réalisation de l'ensemble des travaux afférents à ces maisons, le conseil communal a décidé de clôturer le budget annexe « Opération Place du Village ». Le résultat de clôture du budget annexe « Opération Place du Village » sera affecté sur le budget communal 2023, sur le compte 002 (excédent antérieur reporté) pour un montant de 259 457.93 €.

• • •

• • •

## ÉCOLE

### RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Comme suite au précédent Conseil Municipal, au cours duquel il avait été présenté les effectifs prévisionnels de la prochaine rentrée scolaire en vue de l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe, information de l'envoi de deux courriers, l'un à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet et le second à Madame Aurore Bergé, députée des Yvelines, par Madame Benlamara, afin d'appuyer la demande déposée pour l'ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe.

### CARTABLE NUMÉRIQUE

Présentation du dispositif e-SY qui consiste à déployer dans les classes de CM1 et CM2 un cartable numérique (tablette Apple + coque/clavier + socle applicatif) dont l'investissement est intégralement pris en charge par le Département. Il est précisé qu'une subvention départementale accompagne les travaux d'investissement engagés par la commune pour permettre aux infrastructures wifi de ses écoles de répondre aux prérequis techniques. Seules les dépenses de fonctionnement relatives à la maintenance des équipements ne sont pas financées ou aidées par le Département.

- Le Déploiement de ce dispositif concerne 130 000 élèves et enseignants, dont 39 000 écoliers et enseignants de CM1 et CM2 et 74 000 collégiens et professeurs des collèges publics.

- Ce cartable numérique est composé d'une tablette tactile Apple, d'un clavier et de sa coque de protection. Il disposerait des logiciels adaptés à l'environnement éducatif, d'un accès sécurisé à internet en classe et au domicile. Ceci dans un cadre maîtrisé et sécurisé.

- Cet outil, mis gratuitement à disposition des élèves sur toute leur scolarité (à partir du CM1 jusqu'à la 3<sup>ème</sup>), contribuerait à la réussite scolaire, à rendre le numérique plus accessible pour les enfants et concrétiseraient les initiatives éducatives.

Il permettrait aux parents de suivre plus simplement la scolarité, réduirait la fracture numérique et accompagnerait les familles.

Concernant les professeurs, il dynamiserait les méthodes pédagogiques, permettrait un enseignement avec de nouvelles ressources numériques et de personnaliser l'enseignement.

- L'installation technique et la maintenance seront à la charge de la collectivité. Concernant les travaux préalables (WIFI) la commune percevra une subvention à hauteur de 70 % du coût des travaux.

Concernant la maintenance (mise à jour en hotline), un forfait de 65 euros par tablette et par an sera attribué à la commune.

- Concernant la mise à disposition, il faudra envisager la signature d'une convention avec la famille pour responsabiliser l'élève sur le matériel et la détérioration éventuelle (casse). Une caution pourrait être envisagée.

- Ces tablettes resteront la propriété du Département. Il faut noter également qu'elles ont été développées en partenariat avec les services de l'Education Nationale qui assure

la formation. Il s'agit d'un véritable outil pour réduire la fracture numérique, préparer l'entrée au collège et réduire le poids du cartable.

Au regard de ces éléments et avant tout engagement de la commune, il est proposé de présenter ce dispositif aux enseignants afin d'obtenir leur aval sur son éventuelle mise en œuvre ; sachant que celui-ci n'a aucun caractère obligatoire.

### FINANCES

Le 13 février 2023, la commune a reçu la notification de la délibération du 19 décembre 2022 fixant le montant des attributions de compensation définitive 2022 et le montant des attributions de compensation provisoires 2023 qui s'élève à 174 848 €.

Suite à la proposition de créer un groupement de commande pour le balayage des voiries et au regard de notre insatisfaction sur le précédent groupement de commande initié par la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines pour une telle prestation, M. le Maire souligne qu'il a décliné la participation de la commune à cette proposition car il trouve préférable de faire directement appel à un prestataire de services, comme d'autres communes qui ont également décliné leur participation à ce groupement de commande.

### PROJET « GRANGE »

Présentation de diverses informations

Réception par le Cabinet Ingénier'Y d'une estimation pour le raccordement aux réseaux du bâtiment de la grange, dont le coût est estimé entre 20 000 et 25 000 euros,

Préparation d'un projet de bail emphytéotique, sur une durée de 10 ans par Maître Pépin,

Adaptation du projet de M. Jean-Xavier Bouin aux problématiques financières.

### COURRIELS DE L'UNION DES MAIRES DES YVELINES

Lecture de deux courriels de l'Union des Maires des Yvelines (UMY) en soutien aux populations.

- Le premier concerne un appel aux dons pour fournir des groupes électrogènes aux communes d'Ukraine.

Suite à cette lecture et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire un don de 1 500 euros à la protection civile, en faveur de l'Ukraine.

- Le second courriel concerne un soutien aux populations de Turquie et de Syrie frappées par le Séisme.

Au regard de cette information, Madame Godin présente la proposition d'une habitante de Saint-Arnoult-en-Yvelines, d'origine turque, d'organiser une collecte sur le marché dominical

de la commune et d'en assurer la gestion, tant par la mise en œuvre de celle-ci que par la gestion de la collecte avec son acheminement en Turquie.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal a donné son accord sur cette collecte, qui pourrait être réalisée sur 3 semaines consécutives, et charge Madame Godin de la mise en œuvre de la présente décision.

### RESTAURATION DES ROSELIERES ET FRICHES HUMIDES DE LA POUSSARDERIE

La commission départementale a donné un avis favorable sur l'examen du projet de restauration écologique de l'Espace Naturel Sensible de la Poussarderie. De ce fait, les travaux devraient se réaliser d'ici la fin de l'année 2023. Le projet sera présenté plus en détail par Mr Lamarre, technicien Ens « Ecologie » au sein du Département des Yvelines, devant le Conseil Municipal lors de la réunion du jeudi 23 mars 2023.

### ESPACE SANS TABAC

Après la signature avec la Ligue contre le Cancer 78 de la convention de Partenariat pour la mise en place d'espaces sans tabac sur la commune, il est présenté le projet de panneau personnalisé à mettre en place sur lesdits espaces.

### GESTION DE LA RIVIERE

Suite au signalement de la présence d'une plante relativement invasive, en l'occurrence « La Renouée du Japon », sur les berges de la Rivière de la Rabette au niveau de l'Etang du Pavillon en propriété privée, le service « Cycle de l'Eau » de la CART a conseillé à ce propriétaire de réaliser un arrachage systématique de la plante pour limiter l'expansion de celle-ci.

Des préconisations sur la bonne gestion de sa berge lui ont également été données, notamment de conserver et tailler les aulnes présents sur sa rive et de remplacer le maintien de berge actuel (tunage) par du fascinage lorsqu'il sera détérioré.

### RESTAURATION DU TOMBEAU DE CARAN D'ACHE

Réalisation d'un projet de cahier des charges pour la restauration du tombeau de Caran D'ache afin de permettre le lancement d'un appel d'offres pour sa remise en état auprès de différentes entreprises.

L'Association PARR (Patrimoine et Avenir de Rambouillet et de sa Région) a présenté un intérêt sur ce projet de restauration et sur les richesses patrimoniales de la commune.

Dans cet objectif, cette association souhaiterait, dans le cadre des conférences qu'elle organise, faire une présentation des richesses de la commune devant ses adhérents, en partenariat avec Mr Huon et elle-même.

Cette présentation pourrait ainsi avoir deux objectifs, faire connaître la commune de Clairefontaine-en-Yvelines et expliquer

le projet de restauration du tombeau de Caran d'Ache ; ce qui pourrait conduire à d'éventuelles contributions par des mécènes.

### REFUGE NALA CHATS LIBRES DU 78

#### Le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour la signature d'une convention de gestion des populations félines errantes sur le territoire de la commune avec l'Association Nala Chats Libres du 78.
- Donne son accord sur une participation forfaitaire à hauteur de 1 500 euros au titre de l'année 2023.

### RÉOUVERTURE D'UN CLUB DE FOOTBALL

Projet de réouverture d'une école de football pour les enfants, dans le cadre d'un partenariat avec Mr Mohamed Khoutbi, animateur football sur Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Cette animation aurait lieu sur le stade des Charmettes, le mercredi après-midi de 16 heures à 18 heures avec organisation des matchs le samedi après-midi.

N'ayant plus de vestiaires dédiés au football, il a été proposé, dans un premier temps, que seuls les enfants seraient concernés ; ce qui éviterait le partage éventuel des vestiaires du tennis.

Bien entendu, si l'activité rencontre un vif succès, il sera possible d'étendre cette discipline à d'autres catégories avec l'utilisation du stade pour les entraînements en alternance à Saint Arnoult-en-Yvelines et à Clairefontaine-en-Yvelines.

Pour ce faire, il sera judicieux d'envisager la signature d'une convention d'utilisation et d'entretien du stade des Charmettes.

### BROCANTE

La date retenue pour l'organisation de la prochaine brocante est le dimanche 3 septembre 2023.

**l'essentiel  
des conseils  
des enfants**



## NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

le 9 avril  
le 16 avril  
le 7 Juillet

**Chasse aux œufs**  
**Nettoyage de printemps**  
**Tournoi de foot**

## Travaux en cours

### ÉCOLOGIE

- Sensibilisation à la préservation de la nature
- Nettoyage de printemps (*ramassage des déchets*)
- Chantiers participatifs pour le marquage des avaloirs (*afin de contribuer à la sensibilisation de la pollution des eaux pluviales*)
- Création d'un potager participatif
- Fabrication d'abris et de nichoirs pour oiseaux

### LOISIRS

- Suivi des travaux et de l'installation du City stade

### SÉCURITÉ

- Participation à la prochaine réunion de la Commission Sécurité Routière afin de proposer des aménagements sécurisés pour les enfants



## Clairefontaine une commune verte

### Zéro Phytosanitaire

Clairefontaine est une belle région très appréciée de ses habitants et des visiteurs. L'équipe de la municipalité a voulu la rendre encore plus attractive et plus saine pour nous et pour les autres. C'est dans ce sens que monsieur le maire a proposé au conseil municipal de voter la non utilisation des pesticides dans les zones publiques, puis d'étendre cette démarche aux utilisateurs privés et aux agriculteurs. Le but est de protéger en premier lieu l'utilisateur direct (techniciens et agents d'entretien du Parc et de la chaussée) et puis tous les citoyens et en second lieu de protéger les eaux de surface et les nappes phréatiques.

#### COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE ZÉRO PESTICIDE ?

Les lois Labbé en 2014 depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte de janvier 2017 interdisent l'usage des produits phytosanitaires provenant de la chimie de synthèse par les établissements publics. En janvier 2019, on interdit aux commerçants et aux particuliers l'usage et la possession de ces produits.

#### CERTAINS SE DEMANDENT CE QU'EST UN PESTICIDE ?

C'est un composé chimique de synthèse qui élimine les herbes (herbicide) non utiles directement à l'homme et des insectes (insecticide). Au moment du traitement, non seulement il tue les plantes et les insectes, mais aussi il pollue les eaux de ruissellement et les eaux profondes (nappe phréatique). Comment procéder ? et par où commencer ?

Dans un premier temps Monsieur le Maire a demandé conseil au PNR (Parc Naturel Régional) qui nous a incité à adhérer à la charte du PNR qui est conditionnée par un certain nombre de recommandations :

- Eviter d'utiliser pendant au moins un an des pesticides.
- Faire la demande d'adhésion au PNR.
- Exiger des prestataires (si vous en avez) de respecter le terme de charte.
- Réaliser un bilan annuel de pratique d'entretien.
- Avertir et sensibiliser les habitants.

**Du côté du PNR :** les démarches ont été faites au niveau européen et au niveau national (plan éco-phyto, loi relative à la transition énergétique) pour réduire l'utilisation des pesticides



▲ Triste paysage des tombes en utilisant un pesticide

en zones agricoles et non agricoles. C'est en 2009 que le comité syndical a voté le programme zéro phytosanitaire. Le but était de faire adhérer les communes pour réduire et supprimer l'utilisation des pesticides pour des raisons sanitaires et environnementales. Les services d'entretien des parcs, des cimetières, des terrains de foot ont arrêté l'utilisation des pesticides depuis 2016.



◀  
Effet conjugué de la sécheresse et des pesticides

**Du côté de la municipalité :** en octobre 2020 le conseil s'est réuni pour voter notre adhésion à la charte du PNR avec une large majorité. Le conseil municipal a pris acte de ne plus utiliser les pesticides dans l'espace public et s'engage à fournir annuellement au PNR des données sur ses pratiques, que le PNR pourra évaluer (2021).

Nous avons commencé à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans notre cimetière, qui est situé sur une pente faible, à la fois pour témoigner à nos morts respect et amour, mais aussi rendre plus agréable les allées verdoyantes embellies par des fleurs sauvages (nous avons fait une investigation sommaire qui montre la présence d'une quarantaine de plantes spontanées ce qui fera l'objet d'un article futur) plutôt que de voir les pierres et les ciments gris. Enfin, le cimetière étant situé sur une pente, la pluie ou la fonte de la neige provoquent un ruissellement, érodent les allées et polluent les sols en surface, puis en pénétrant le sol atteignent les nappes phréatiques. Comme les phytosanitaires sont des molécules complexes, avec le temps ils se décomposent en différentes molécules qui ont une solubilité différente. Certaines sont retenues par les argiles, d'autres remontent avec l'eau captée pour l'utilisation que nous faisons au robinet.

**Exemple d'insecticide et d'herbicide. Dans ce travail, nous ne pouvons pas développer la chimie de chaque molécule.**

**Triazine :** atrazine, propazine, simazine (chacune de ces molécules ensembles ou séparées est cancérogène). C'est un herbicide de synthèse utilisé pour la culture de maïs.

**LE BUT EST DE PROTÉGER EN PREMIER LIEU L'UTILISATEUR DIRECT (TECHNICIENS ET AGENTS D'ENTRETIEN DU PARC ET DE LA CHAUSSÉE) ET PUIS TOUS LES CITOYENS ET EN SECONDE LIEU DE PROTÉGER LES EAUX DE SURFACE ET DES NAPPES PHRÉATIQUES.**

**Arsenic et plomb (arséniate de plomb)** d'origine minérale est utilisé comme insecticide pour protéger le bois.

Enfin une dernière raison très importante est de protéger les employés de notre commune des dangers des pesticides. En effet, les travaux ont montré qu'ils agissent sur les glandes thyroïdes et provoquent les cancers.

Peu à peu notre commune a cessé d'utiliser les pesticides dans les autres endroits (bordures de trottoirs, le parc, terrain de sport...etc.) fréquentés par le public et nous invitons tous les publics à respecter les recommandations.

Notre commune a préféré remplacer les pesticides par des moyens mécaniques, thermiques et manuels.

Nous espérons obtenir le label **d'une commune verte (zéro phyto)**, dans un futur proche. ●

**Q Djavid EZAT, Conseiller Municipal de Clairefontaine Vice-Président de la commission Education-Environnement du PNR**

ça s'est  
passé !



## Tennis Club de Clairefontaine LE CARRE de SERVICE du TCC

En octobre et novembre derniers, notre équipe des plus de 45 ans a participé aux rencontres Interclubs des Yvelines. Cette compétition s'est soldée par deux victoires contre les clubs de Flins et Chevreuse, et trois défaites contre les clubs de Guyancourt, des Essarts le Roi et de Fourqueux. Néanmoins, notre équipe se maintient en 2ème division pour la prochaine saison.

Par ailleurs, notre meilleure équipe participera ce printemps aux rencontres interclubs seniors. Objectif, monter de division. On vous attend nombreux pour les soutenir !

### GALETTE DES ROIS



#### ▲ Nos Rois du tennis

Pour des raisons que tout le monde a encore en tête, notre traditionnelle galette des rois du TCC n'a pu se tenir ces deux dernières années. C'est donc avec un grand plaisir que l'équipe du TCC a retrouvé autour d'une délicieuse Galette et d'un verre de cidre une très grande partie de ses adhérents.

Les chanceux petits tennismen devenus de jeunes Rois et Reines le temps d'une fin d'après-midi ont pu échanger leur fève (un petit Hérisson) contre un cadeau Roland Garros offert par le club.

L'équipe du TCC remercie la mairie pour le prêt de la grande salle des fêtes qui a permis de recevoir dans de très bonnes conditions près de 70 personnes.

### STAGES ENFANTS ET JEUNES

Lors des dernières vacances scolaires, Toussaint, Noël, Février, le TCC a organisé des matinées de stages de tennis pour les enfants. Ces stages, encadrés par notre professeur Fabien accompagné d'un jeune adhérent, Matthew classé 5/6, ont rencontré un vif succès auprès de nos petits tennismen. Pendant ces matinées, les enfants, organisés en groupe d'âges et de niveaux, ont pu, par des jeux de coordination, des exercices physiques et des mini-matchs, s'amuser et s'améliorer dans leur sport favori.

Ouverts à tous les enfants à partir de 4 ans, ces stages seront de nouveau proposés aux vacances de Printemps.

### MATCHS LIBRES JEUNES

Dans la continuité de l'année passée, le TCC a de nouveau organisé pour les enfants et jeunes de l'école de tennis des matchs libres sur deux dimanches de décembre. Ces journées ont donné l'occasion pour certains de nos petits tennismen de jouer leur premier match officiel et ainsi obtenir leur premier classement. Les enfants, soutenus par la présence de leurs parents, ont montré sur le court leur meilleur niveau tennistique.

Encouragé par l'engouement des enfants et des parents pour ces matchs à domicile, le TCC prévoit de nouvelles dates.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

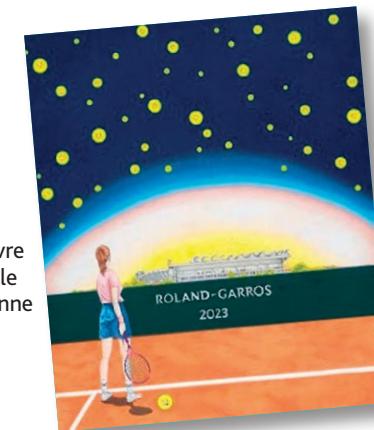
Le 11 décembre 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale du club. Hormis la validation des comptes et du budget à venir, cette réunion a permis d'aborder deux points importants. Tout d'abord, à la suite du projet de la mairie d'implanter un plateau omnisport sur la commune de Clairefontaine, le TCC proposera au maire de remplacer l'ancien court de tennis en bitume très abîmé, par ce plateau sportif. Néanmoins, le TCC souhaite être associé à ce projet afin que ce nouvel espace sportif ne soit pas une nuisance, mais un atout pour les diverses activités de notre club. Ensuite, l'assemblée présente a validé une participation financière à hauteur de 25% du coût HT pour l'achat d'une nouvelle machine à laver. Cet outil, qui sera acheté par la mairie, permettra aussi bien le nettoyage du court couvert que celui de la salle des fêtes. Cet investissement devenait urgent et impératif afin de conserver en bon état notre terrain en résine.

Par ailleurs, lors de cette AG nous avons élu un nouveau membre de bureau, Chrystelle LE MEUR maman d'un petit tennismen.

### ROLAND GARROS

Voilà bien longtemps, 2017, que le TCC n'avait organisé, pour son école de tennis, une sortie à Roland-Garros. Eh bien, pour ce tournoi 2023, une journée inoubliable aura lieu pour les jeunes tennismen du TCC ! En effet, moyennant

une participation financière et une méthode d'attribution qui restent encore à définir, le club souhaite se rendre au mythique stade de Roland-Garros mercredi 31 mai 2023 et dimanche 4 juin 2023. Les enfants auront la possibilité de suivre des matchs d'un grand chelem sur le Court Central ou sur le Court Suzanne



Lenglen. Cette sortie sera l'occasion de vivre, pour les enfants, une expérience passionnante et pourquoi pas, renforcer le souhait de progresser dans ce sport exigeant. À bientôt sur les courts... ●

Q Contact :  
tennisclubclairefontaine@gmail.com  
Tel : 06 48 36 36 50

## Expo de la journée des droits des femmes



Merci à Anaée, Camille, Caliste, Céleste, Izoëne et Victoire d'avoir participé à cette jolie exposition.

## CCAS Gouter en chansons



### Samedi 4 mars après-midi

Ce moment festif destiné aux séniors de la commune a proposé une animation amicale inédite. En effet, Alain Taurand pour cette occasion, a troqué sa casquette de conseiller municipal contre celle d'artiste chanteur ! Accompagné de sa fidèle guitare acoustique son interprétation de chansons qui

ont nourri une part de la jeunesse des personnes présentes a été appréciée de tous. Un répertoire varié qui a bercé nos années 60, 70 et 80 avec au rendez-vous, Jean Ferrat, Joe Dassin, Hugues Aufray, Maxime Le Forestier, Michel Delpech, Georges Brassens, Charles Aznavour, Adamo et bien d'autres encore....

A l'entracte, un verre de l'amitié assorti de gourmandises sucrées fut un beau moment de convivialité et de partage. Bravo Alain pour ce one man show qui restera gravé dans nos mémoires.

Et merci à Christian Comte pour l'indispensable assistance technique. ●

## Beaujolais Nouveau

Dimanche 20 novembre sous la halle c'était jour de marché mais pas seulement...

Des bouteilles bien sympathiques ont fait leur apparition sur le coup de 11 heures. C'était, tradition oblige, pour fêter le Beaujolais nouveau ! Quelques représentants de la mairie dont Jacques Troger se sont fait un plaisir d'offrir une dégustation de cet elixir dont certains raffolent, d'autres moins. Les mines étaient réjouies et les conversations allaient bon train. Rendez-vous à la prochaine édition pour réitérer cette expérience conviviale ! ●



## CCAS : Jeux de société

Si vous aimez les jeux de société, la belote, le scrabble etc, venez rejoindre le petit groupe de seniors Clarifontains qui est sur le point de se constituer et qui recherche des partenaires ! C'est l'occasion de passer un après-midi sympathique et chaleureux, autour d'une tasse de thé. La petite salle des fêtes sera mise à disposition à cet effet, les mercredis ou vendredis après-midi (à convenir). Inscription en mairie. ●



## RYTHME & JAZZ

L'association de danse et de gym vous informe que vous pouvez vous abonner à illiwap Rythme & Jazz, ainsi vous pourrez vous tenir au courant de toutes nos informations. Nous sommes à la recherche d'adhérent(e)s ados et adultes pour la danse, n'hésitez pas à venir faire un essai (gratuit) le lundi de 20h30 à 22h. **Notre spectacle annuel aura lieu le samedi 17 Juin 2023 à 20h30 à la salle André Moutier.** ●



## 4ème SALON DE PRINTEMPS à CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

L'association CLARI ARTS a le plaisir de vous donner rendez-vous pour son "4ème salon de Printemps" le samedi 10 juin et le dimanche 11 juin 2023 de 10h à 18h (entrée libre).

Cet évènement, qui se tiendra dans la salle des fêtes de Clairefontaine-en-Yvelines (salle André MOUTIER), vous permettra de découvrir les talents des élèves (adultes, adolescents et enfants) mais aussi ceux des élèves de l'association "Clari Arts" et de l'association "Les Ateliers d'Art" de Sonchamp.

**Vous pourrez y admirer de nombreuses œuvres, dans les domaines d'expression tels que :**

- La peinture (aquarelle, gouache, acrylique, huile ou autres),
- Le dessin (crayon, pastel sec, sanguine, fusain, etc.),
- La sculpture.

**Le public sera invité à voter pour ses œuvres préférées et les prix seront décernés le dimanche :**

3 prix adultes, 1 prix Ados et 2 prix enfants récompenseront le travail passionné des élèves.

Lors de cette exposition, vous pourrez rencontrer les artistes, échanger avec eux sur les différentes œuvres exposées. Ce peut être aussi pour vous, si vous êtes intéressé(e) par un de ces modes d'expression de vous joindre au groupe d'adultes déjà en place. Quel que soit votre niveau dans l'une ou l'autre de ces techniques, ou même si vous ne les avez jamais expérimentées, une occasion de vous inscrire à cette occasion aux cours 2023-2024 pour une aventure artistique... ou même en cours d'année si vous le souhaitez (des places sont

## RAND'AUTOMNES de Rambouillet

**Le dimanche 10 septembre 2023,** le club de randonnées CPTRR (Club Pédestre et Touristique de la Région de Rambouillet) organise au départ de la salle communale André Moutier de Clairefontaine, sa 9ième édition des "Rand'Automnes de Rambouillet", avec la participation de la commune. Les organisateurs proposent 4 circuits de randonnée, de 10, 20, 35 et 50 km, et une marche à allure soutenue de 25km (avec délivrance d'un brevet de la Fédération), à effectuer dans la

journée, avec des ravitaillements tout au long des circuits. En fonction des distances, les départs s'échelonnent de 7h à 10h du matin. ●

**Dimanche 10 septembre 2023**  
Inscriptions : [www.randautonne.rando-rambouillet.fr](http://www.randautonne.rando-rambouillet.fr)  
Renseignements sur le site ou tel: 06 40 20 59 03  
4 parcours: 10- 20- 35- 50 km et une marche AUDAX 25 km  
Départs de 7h à 10h de Clairefontaine en Yvelines  
Tarif unique: 8€ - gratuit pour les moins de 16 ans  
Sponsoring: IGS, Auchan, DECATHLON, ...

**Q** Les inscriptions sont prises à partir du 1<sup>er</sup> juin sur le site de la manifestation, <https://randautonne.rando-rambouillet.fr>, et où vous pourrez trouver toutes informations complémentaires



## Soleme

### CONFÉRENCES SUR LE SOMMEIL ET LES ÉMOTIONS

La journée nationale du sommeil a lieu le 17 mars 2023. Les troubles du sommeil ne sont pas une fatalité. La dégradation de la santé mentale des Français observée depuis le début de la crise sanitaire montre une importante corrélation entre les troubles du sommeil et les symptômes d'anxiété et dépression, confirmant le rôle du sommeil comme facteur déterminant de la santé mentale.

Par ailleurs, la mésinformation autour de l'hygiène de sommeil induit des comportements opposés à un sommeil de qualité et de quantité suffisante, un facteur qui impacte négativement la santé et la qualité de vie. Stress et sommeil sont liés.

**Soleme anime des conférences pour vous apporter des réponses concrètes**



**1) Le sommeil des adultes :** apprendre à mieux dormir Jeudi 6 avril 20h45 – 22h15. Tarif 20 €

**2) Réguler ses émotions :** une capacité naturelle du cerveau Jeudi 20 avril 20h45 – 22h15

**1<sup>re</sup> partie :** Découvrir le processus de base Jeudi 11 mai 20h45 – 22h15

**2<sup>me</sup> partie :** Approfondissement La présence aux deux parties est indispensable : Tarif réduit 35 € les 2 parties

Le corps sait régler lui-même les alertes présentes en cas de perturbation émotionnelle : c'est une capacité de résilience spontanée, comme la cicatrisation. Vous apprendrez à vous libérer vous-même de vos peurs, angoisses, ressassemens, énervements ou blocages. Toutes ces émotions, ainsi que l'hyper vigilance, peuvent également gêner le sommeil.

**Q** Inscription indispensable : [sabinecamus78@gmail.com](mailto:sabinecamus78@gmail.com)  
Salle des fêtes de Clairefontaine. Petite salle

## Théâtre du Village Ce n'est que partie remise



Avec un grand enthousiasme, et un peu d'imprudence aussi, nous vous avions annoncé la reprise des activités du Théâtre du Village pour le mois de février.

Malheureusement, nous nous sommes trouvés confrontés à quelques difficultés de dernière minute qui ne nous permettaient pas de vous présenter un spectacle de qualité. Mais rien n'est perdu. Nous poursuivons les répétitions et nous nous efforçons de mettre au point un programme qui saura, nous l'espérons, vous séduire. Alors, c'est pour quand, le grand bon devant le public ? Eh bien, l'expérience nous a appris la prudence et nous n'avancerons pour l'instant que la possibilité d'une date au deuxième semestre 2023, que nous aurons le plaisir de vous annoncer prochainement. Comme dans les pièces d'Agatha Christie, le suspense est à son comble. La suite au prochain numéro. ●

Le Théâtre du Village



## La Chapelle de Clairefontaine

### PROGRAMME DE LA CHAPELLE

#### Les expositions :

- « Vista, Séquences », jusqu'au 7 mai, illusions photographiques de Michel SZULC-KRZYZANOWSKI.
- A partir du 16 mai, Nicolas SANHES, peintures et sculptures extérieures.
- A partir du 23 septembre, Bruno BARBEY de l'Académie française, photographies du Maroc.

#### Les événements :

- dimanche 19 mars à 18h30, BD concert « Les larmes de l'assassin », spectacle soutenu par la Mairie
- samedi 15 avril à 20h30, trio O'perette, chant, flûte traversière et piano, extraits d'opérettes et de comédies musicales
- samedi 10 juin à 20h30, programme piano-violon de Bach à l'Ukraine avec un duo de formidables musiciennes ukrainiennes.
- samedi 16 et dimanche 17 septembre, Journées Européennes du Patrimoine, nouvelles animations dans le village gaulois et 3<sup>eme</sup> rendez-vous de découverte d'œuvres des artistes du village, en partenariat avec la Mairie.

#### APPEL À CANDIDATURES

Si vous êtes artiste Clarifontain(e), amateur ou professionnel, présentez vos œuvres les 16 et 17 septembre prochains à La Chapelle pour la 3<sup>eme</sup> édition de l'exposition des artistes Clarifontains organisée en partenariat avec la Mairie à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine ! Faites-vous connaître avant fin mai en écrivant à [info@lachapelledeclarefontaine.fr](mailto:info@lachapelledeclarefontaine.fr) en présentant le type d'œuvre que vous réalisez (peinture, dessin, sculpture, tissage, céramique, musique ...), vous serez associés au processus de sélection des œuvres cet été. ●

## CCAS Excursion à Vendôme le vendredi 2 juin 2023

La prochaine sortie du CCAS est prévue à Vendôme. Au programme : visite guidée de Vendôme, ville d'art et d'histoire, du centre historique de Vendôme baigné par les bras du Loir et des vestiges du château. Déjeuner à 15km au restaurant Le Plessis à Sasnières, qui offre une cuisine savoureuse de tradition. Visite guidée du jardin remarquable à l'anglaise de Sasnières, œuvre de Rosamée Henrion, une passionnée d'arbres, d'arbustes et de plantes. Une visite qui sera riche en découvertes avec des guides conférenciers passionnés. ●

# LE COIN DE L'ÉCOLE

L'équipe enseignante met tout en œuvre pour le bien-être de ses élèves. Ainsi, nous travaillons avec Monsieur le Maire et ses services, et tout particulièrement avec Madame Benlamara Responsable des affaires scolaires, qui ne compte pas son temps pour notre école. Nous développons les partenariats locaux pour les activités culturelles et sportives : cycle raquettes au terrain de tennis couvert de la commune, cycle ping- pong à l'USSA de Saint Arnoult, cycle cirque grâce à notre adhésion à l'USSEP, visite d'expositions et exposition des œuvres des élèves à l'Espace culturel La Chapelle, chorale avec un violoncelliste du conservatoire de Rambouillet. Nous avons également la chance d'être au milieu d'un patrimoine naturel exceptionnel. Un événement à retenir : le samedi 1er juillet, spectacle musical des élèves à la salle des fêtes suivi d'une kermesse organisée par les représentantes des parents d'élèves, merci à elles et à tous les parents qui font vivre notre école !! ●

Bonne rentrée à tous !  
Mme Lacroix Cailleau Directrice



▲ Journées Européennes du patrimoine à La Chapelle-septembre 2022



Œuvre collective éphémère des CE2 CM1 CM2



Balade dans nos forêts

Marché de Noël



Coin des maternelles



Coin des sportifs  
Piscine des Fontaines Rambouillet



## AUTOUR DE CLAIREFONTAINE

### PROJET FOLIES LAVOIRS

Il s'agit d'actions artistiques et patrimoniales mises en place par le PNR en collaboration avec l'association HELIUM et 32 communes du territoire, qui se tiendront fin juin (inauguration) à mi-septembre (Journées du Patrimoine).

L'intention de Folies Lavois est de mettre en valeur un patrimoine bâti, les lavois, par le biais de créations plastiques, d'animations, de médiations et d'une signalétique afin de sensibiliser le public et lui faire connaître la richesse de ce patrimoine et son environnement.

Et aussi de créer une dynamique sur deux départements, les Yvelines et l'Essonne, fédérer les acteurs locaux et les associations, attirer le regard sur le lavois, patrimoine vernaculaire autrefois animé, aujourd'hui oublié et parfois invisible, amener l'art au plus près de ses habitants. Un carnet d'activités pédagogiques ou de découvertes sera mis à la disposition des enseignants, des enfants et des familles en version numérique ou papier. Des rencontres, des ateliers de pratique artistique accompagnés par les artistes seront proposés aux écoles primaires, aux médiathèques et bibliothèques.

Des moments d'échanges et de partage avec les artistes seront programmés. Plusieurs circuits de lavois en lavois à pied ou à vélo sont envisagés et seront diffusés auprès des clubs de randonnée et cyclotourisme.



Le PNR proposera une présentation synthétique sur les lavois ainsi qu'une fiche descriptive par lavois, qui pourront être déclinées sous forme de panneaux d'exposition ou de cartes et utilisées dans chaque lavois.

### FOLIES LAVOIRS À CLAIREFONTAINE

Folies lavois prendra la forme de créations installées dans 2 lavois de la commune accessibles au public :

Au lavois de Vilgris, Véronique Arnault et Fabienne Nuytten, artistes plasticiennes, proposent le projet « L'être et lavois ». Elles mettront l'accent sur l'environnement autour du lavois, sur l'eau et les formes de vie qui le côtoient tout en rappelant le rôle initial du bâtiment et l'usage qu'en faisaient les lavandières.

Au petit lavois de l'étang du Pavillon, trois classes d'art plastique du Lycée Bascan de Rambouillet, pilotées par Valérie Fortin, enseignante, et Berry Sauner proposeront une installation de Land art, pratique artistique qui permet de renouer avec l'environnement en utilisant le cadre et les matériaux de la nature.

Ne ratez pas ces rendez-vous artistiques et bucoliques qui vous seront proposés ! ●

## le coin de la maison de retraite !

Retrouvez la Maison Korian Clairefontaine sur Facebook : @KorianClairefontaine

### Vœux



**En ce Jeudi 12 Janvier 2023,** Monsieur Landet, Directeur a présenté ses vœux aux familles et résidents avec la traditionnelle galette des rois accompagnée de cidre.

Moment de convivialité durant lequel Mr Landet a pris le temps d'échanger avec chacun sur les projets à venir.

### Escale gourmande

**Jeudi 19 Janvier 2023, Escale gourmande « À la découverte de l'Autriche, le pays de Gustav Klimt » à la Maison Korian Clairefontaine.**

Au programme :

Le matin, côté EHPAD et PASA, les résidents ont participé à un quiz sur l'Autriche et ont réalisé de la mise en couleurs sur ce thème au son de valses. Déjeuner typique concocté par notre Chef Stéphane et son équipe avec une magnifique coupe viennoise en dessert dans un restaurant décoré pour l'oc-



casion. L'après-midi, les résidents ont pu assister à une démonstration mais aussi une initiation à la valse viennoise avec Martine et Jean-Pierre Marouby (qui ont remporté plusieurs titres de Champions de France puis Champions d'Europe en Danses Standard et Latines) de l'École de danse MDanse78. Un film documentaire sur l'Autriche a été proposé pour clôturer la journée.



### Nouvel An Chinois

**Dimanche 22 Janvier 2023 marque le début du Nouvel An Chinois placé sous le signe du lapin d'eau.**

Au programme à la Maison Korian Clairefontaine : Cocktail et déjeuner typique animés par Les Danseuses d'Or et leurs magnifiques costumes dans un restaurant décoré aux couleurs de ce nouvel an. Les danseuses sont également allées à la rencontre des résidents en étage pour présenter leur danse de l'éventail.

Un film documentaire sur Pékin a été proposé aux résidents en début d'après-midi ainsi que de la mise en couleurs de lanternes et de dragons.

### Sortie déjeuner

**Jeudi 26 Janvier, sortie déjeuner dans un restaurant marocain de Rambouillet pour 10 de nos résidents ce midi.**

Au menu : couscous, tajine, brochettes, pâtisseries marocaines, glaces ou thé à la menthe....chacun a pu choisir son menu et se faire plaisir !



### Soirée raclette

**Vendredi 27 Janvier 2023, soirée raclette pour 24 de nos résidents hier soir.**

Ça a été l'occasion de se retrouver dans un cadre différent du restaurant habituel et de partager un moment convivial, mais aussi une habitude de vie.



Les soirées de ce type sont proposées régulièrement tout au long de l'année en fonction des envies de nos aînés. Et pour que tous les résidents profitent de ce menu hivernal, le Chef, le Cuisinier et leur équipe ont préparé une raclette pour tous.

### Vive le sport !

**Jeudi 9 Février 2023,** après-midi sportif à la Maison Korian Clairefontaine ce jour.

Au programme : ping-pong, jeu du parachute, lancer de palet, basket-ball et lancer de balles à scratch.

L'activité physique adaptée est très importante pour les résidents et permet de préserver leur autonomie et diminuer le risque de chute mais aussi d'améliorer leurs capacités physiques et fonctionnelles. Les bénéfices sont nombreux : une meilleure santé physique une meilleure santé mentale une amélioration du bien être émotif et social Etc... Les résidents ont passé un agréable moment en compagnie des salariés qui les ont accompagnés.



### Saint Valentin

**Mardi 14 Février 2023, journée Saint Valentin à la Maison Korian Clairefontaine aujourd'hui !**

Des petits coeurs étaient en libre service pour les résidents et salariés afin que chacun puisse en décrocher un et l'offrir à la personne de son choix. Activité manuelle : tri et collage de plumes et boutons pour réaliser de jolis coeurs à garder ou offrir. Comme chaque année, les résidents en couple souhaitant déjeuner ensemble ont profité d'un menu festif réalisé par notre chef Stéphane et son équipe.



Une ambiance intime a été créée, avec des petites tables permettant de se retrouver et de partager un moment agréable. Une parenthèse romantique, joyeuse, festive et pleine d'amour qui a su ravir tous les invités !

En début d'après-midi, les résidents ont pu également participer à un grand blind test musical sur le thème de l'Amour.

Un moment très attendu par tous où les résidents et les salariés viennent tester leur culture musicale en reconnaissant les titres et les interprètes des chansons diffusées. Pour les gagnants des boîtes de chocolats à l'effigie de la Saint Valentin.

En fin de journée, un quiz photos, spécial couples de stars a été proposé aux résidents.

### Prix Chronos de littérature

**Depuis plus de 10 ans, la Maison Korian Clairefontaine participe au Prix Chronos de littérature avec les résidents et les enfants pour leur plus grand plaisir.** Ce prix propose chaque année des ouvrages sur le thème du parcours de vie, les relations intergénérationnelles, la transmission, les souvenirs, le vieillissement, la maladie, le deuil... A la fin du temps de découverte et de lecture, les enfants étaient invités à venir sur la résidence pour partager un moment avec les résidents et élirent leur livre préféré. Après quelques années difficiles en lien avec la crise sanitaire, cette année nous participons au Prix Chronos Alzheimer avec 4 ouvrages abordant des sujets comme la perte de mémoire, de souvenirs, mais aussi la relation entre enfants et grands-parents....afin de sensibiliser les plus jeunes à la maladie d'Alzheimer.

**Mercredi 15 Février 2023,** nous avons animé une première rencontre entre les enfants des salariés et les résidents. Dans un premier temps nous avons lu deux ouvrages :

- « Grand-mère » d'Eléonore Douspis
- « Grand-père papillon » de Franck Achard et Evanne Dufeil

**Les enfants ont ensuite partagé avec les résidents deux ateliers manuels en lien avec les deux histoires :**

- Mise en couleur de papillons pour illustrer l'une des images du livre
  - Création d'un cube de souvenirs en dessin ou en écrivant quelques lignes
- Un bon moment de partage, un peu timide au début mais qui a terminé en éclats de rires à la fin. Tous étaient heureux de cet après-midi.
- Prochaine rencontre en Mars et vote en Avril !

## Dimanche 9 avril

> Chasse aux œufs- heure lieu de RV

## Samedi 15 avril

> Trio opérette à 20 h 30 à La chapelle

## Dimanche 16 avril

> Nettoyage de Printemps

## Lundi 8 mai

> Cérémonie du 8 mai à 11h45 devant le Monument aux morts.

## Samedi 13 mai

> Journée internationale de la famille (expo portrait de famille)

## Vendredi 2 juin

> Excursion CCAS à Vendôme

## Samedi 10 juin

> Programme piano-violon

« de Bach à L'Ukraine » à 20 h 30 à La Chapelle

## Samedi 10 juin et dimanche 11 juin

> 4<sup>eme</sup> salon de Printemps organisé par Clari-Arts à la salle André Moutier de 10h à 18h. Entrée libre

## Samedi 17 juin

> Spectacle de danse de fin d'année Rythme & Jazz à 20h30 à la salle André Moutier

## Dimanche 18 juin

> Appel du 18 juin à 11h45 devant le Monument aux morts.

## Mardi 20 juin

> Fête de la musique/ fête de la Saint-Jean – petit bœuf des musiciens du village

## Samedi 1<sup>er</sup> juillet

> Résultat du concours du plus beau jardin fleuri  
> Spectacle musical et Kermesse de l'école

## Vendredi 7 juillet

> Tournoi de foot des ados

## Dimanche 3 septembre

> vide-greniers sur le stade des Charmettes

## Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Journées Européennes du Patrimoine à La Chapelle  
voir page 27

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 9h00-12h00 - Mardi 9h00-12h00

Jeudi 9h00-12h00 - Vendredi 9h00-12h00

Samedi 10h00 à 12h00 (2 par mois selon tableau disponible sur le site internet et à l'entrée de la mairie)

Permanences des samedis

Avril : 1, 15 et 29 Juin : 3 et 17

Mai : 13 Juillet : 1

le coin de  
la maison  
de retraite !

## Mardi-Gras

**Mardi 21 Février 2023**, à l'occasion de Mardi-Gras, la Maison Korian Clairefontaine a organisé, comme chaque année, un défilé en musique des salariés en costume. Les résidents ont pu découvrir Tata Yo-Yo, la famille Addams, des astronautes, Arlequin, des mousquetaires...mais aussi Brice de Nice, des mimes Marceau, des Écossais etc... Le défilé s'est terminé par une explosion de confettis, où tout le monde a pu danser, s'amuser et se régaler avec de délicieux beignets réalisés par le chef. Un bel après-midi sous le signe du rire, de l'échange et la convivialité qui a fait le plaisir des résidents, des familles et des salariés.



## Carnaval

**Après-midi Carnaval en ce mercredi 22 Février** à la Maison Korian Clairefontaine.

Les enfants des salariés mais aussi arrière-petits-enfants des résidents étaient invités pour un moment intergénérationnel avec les résidents. Chacun est venu avec son plus beau costume, comme Anne, notre animatrice et Elodie ASG au PASA qui les ont accueillis. Au Programme : Activités manuelles : customisation de masques vénitiens avec des gommettes et mise en couleurs de masques Arlequin. Loto du carnaval avec des gagnants parmi les enfants et les résidents. Mais chacun a quand même pu repartir avec des sachets de friandises (confectionnés par les résidents ce matin). Pour clôturer ce bel après-midi, nous avons partagé un goûter avec de délicieuses crêpes réalisées par les résidents ce matin également. Avec au choix plusieurs toppings : chocolat, caramel, spéculos, sucre...

Q Retrouvez toutes notre actualité sur nos pages Facebook, LinkedIn et Google : @KorianClairefontaine

## CARNET...

### NAISSANCES

*Félicitations aux parents de :*

Alphonse ENGELMANN né le 24 mai 2022

### DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

Annie, Elisabeth LECOURT née MÉROUR décédée le 12 décembre 2022 à Rambouillet.

William, Henri BAER décédé le 15 janvier 2023 à Rambouillet.

Olimpio Luis DO BERNARDO décédé le 16 février 2023 à PARIS 15<sup>eme</sup>.

" Mme Micheline Baer exprime ses remerciements à tous les Clarifontaines pour leurs témoignages d'amitié et de sympathie manifestés lors du décès de son époux William Baer"